

**Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne**

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

a.carlot@fne-midipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito***Manifeste Européen : stop au soutien de l'hydroélectricité, pour des rivières vivantes***

Aux côtés de 150 ONG, FNE, FNE Midi-Pyrénées, SEPANSO ...ont signé un manifeste appelant l'Europe à cesser de soutenir l'hydroélectricité.

Depuis des décennies en Europe, nous construisons des centrales hydroélectriques le long de nos rivières, endommageant l'une des ressources les plus précieuses pour toute vie sur terre : les rivières et les écosystèmes d'eau douce. Le moment est venu de mettre un terme à l'expansion de l'hydroélectricité en Europe avant de détruire des écosystèmes entiers et tous les services qu'ils fournissent aux personnes et à la nature. La nouvelle hydroélectricité présente un avantage négligeable dans la transition vers la neutralité climatique dans l'UE et ses impacts irréversibles sur la biodiversité, les paysages et même parfois l'approvisionnement en eau ne peuvent plus être justifiés.

Nos demandes

Nous appelons les institutions de l'UE à cesser de soutenir la construction de nouvelles centrales hydroélectriques :

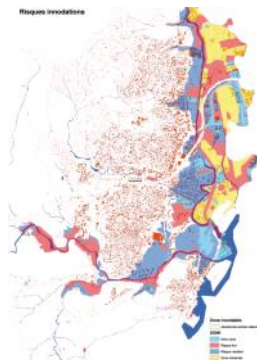
- Le financement public de la nouvelle hydroélectricité en Europe doit cesser. À la lumière des engagements du Green Deal européen, les subventions publiques et les prêts nuisibles à la biodiversité et à la protection de la nature sont inacceptables. En particulier, l'hydroélectricité – y compris la petite hydroélectricité – ne devrait plus être éligible aux aides d'État, et les institutions financières de l'UE ne devraient plus financer en aucune façon de nouveaux projets hydroélectriques.
- Le financement public de l'hydroélectricité doit être réorienté vers la rénovation écologique des centrales existantes; vers l'élimination des barrages obsolètes, et vers l'investissement dans des alternatives à faible coût, à faible émission de carbone et à faible impact, telles que l'énergie solaire et éolienne bien situées, associées à l'efficacité énergétique, à la réponse à la demande et aux nombreuses formes de stockage d'énergie. La transparence de l'approbation des projets et des investissements devrait être renforcée, y compris pour les projets financés par des intermédiaires financiers.

[LIRE EN ENTIER LE MANIFESTE](#)

Revue de presse

Six questions pour comprendre les intempéries d'une rare violence qui ont frappé le Sud-Est—L'arrière-pays niçois a été en partie ravagé par des pluies torrentielles le 3 octobre. Un épisode méditerranéen loin d'être isolé. Qu'est-ce qu'un épisode méditerranéen ? Cet épisode est-il d'une intensité exceptionnelle ? Ces inondations ont-elles un lien avec le réchauffement climatique ? L'urbanisation est-elle également responsable de l'ampleur du bilan ? Quel est l'impact financier des inondations en France ? Quelles sont les mesures de prévention possibles ? (lemonde.fr—05/10/2020)

Inondations dans les Alpes Maritimes : 6 questions et 4 cartes pour comprendre l'ampleur des dégâts—Alors que le bilan « provisoire » est passé à vingt morts, lundi 5 octobre, après le déluge et les coulées de boue qui ont frappé le littoral en la Côte d'Azur ce week-end, la catastrophe repose la question des constructions en zone inondable et des prévisions de Météo France. Pourquoi construit-on en zone inondable ? Pourquoi les bâtiments situés dans ces zones ne sont-ils pas construits en conséquence, sans sous-sol ? Pourquoi les pouvoirs publics ne sont-ils pas plus fermes ? Pourquoi des campings s'installent-ils toujours aussi dangereusement près des rivières ? Les municipalités ont-elles des obligations particulières selon le niveau d'alerte météo ? Quelle marge d'erreur Météo France a-t-elle ? Réponse aux questions que vous nous posez après les inondations qui ont fait 20 morts dans les Alpes-Maritimes. (lemonde.fr—05/10/20)



EDF fait son retour dans l'hydroélectricité—EDF inaugure la centrale hydroélectrique de Romanche-Gavet (Isère). Une prouesse technique qui pourrait en annoncer d'autres. Cette installation, prévue pour turbiner 5.000 heures par an est la vitrine d'une ambition renouvelée dans l'hydroélectricité. Au plan environnemental, elle succède à une demi douzaine de barrages et de centrales bâtis entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Toutes ces installations seront démantelées d'ici à 2024. A la place, confirme Daniel Pierra, chef d'aménagement du projet, EDF va renaturer les sites. Notamment en réinstallant une cinquantaine d'hectares de prairies naturelles, pour le plus grand bonheur des éleveurs locaux. Au plan énergétique, elle est capable d'afficher un rendement de 95% avec des débits variables. «Nous pouvons turbiner avec des débits variant de 40 à 8 mètres par seconde», résume Daniel Pierra. Important, car toute chute de rendement a des conséquences économiques importantes. L'électricien ne fait pas mystère de sa volonté de moderniser la chaîne de barrages dont elle a la concession dans la vallée de la Truyère. Entre le Cantal et l'Aubrac, EDF exploite 20 barrages et 15 centrales hydroélectriques. «Il y a un potentiel de 1 GW». (lejournaldelenvironnement.net—09/10/2020)

Lactalis : polluer (les rivières) en bande organisée—Depuis dix ans, Lactalis pollue les cours d'eau français en toute impunité. D'après notre enquête, 38 usines, soit plus de la moitié des usines du groupe laitier, ont été ou sont toujours en infraction. Avec des conséquences dramatiques. Pour dresser cette cartographie, Disclose a obtenu et analysé des centaines de documents publics issus des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et de la DDSCPP, les deux services de l'État chargés du contrôle des installations classées, sous la tutelle des préfetures. L'enquête révèle de nombreuses infractions au code de l'environnement : prélèvement en eau et rejets d'effluents supérieurs aux volumes autorisés, pollutions délibérées de cours d'eau, négligences ayant entraîné la destruction de la faune et la flore. D'autant plus que Lactalis bénéficie d'importantes subventions publiques pour... moins polluer. Tous les sites polluants ou non conformes recensés dans le cadre de cette enquête ont reçu des fonds de la part de l'une ou l'autre des six agences de l'eau françaises. Pour un total, d'après nos calculs, de 40 millions d'euros au cours des dix-huit dernières années. (medipart.fr—19/10/2020) + [Emission radiophonique de France Culture Les pieds sur Terre : L'ogre du lait \(3épisodes\)](#)

La typologie des infractions sur les 38 sites polluants de Lactalis



« **Les étangs accentuent la sécheresse** » selon l'association Sources et rivières en Limousin—L'association Sources et rivières du Limousin estime dans une étude que les 22.000 étangs de la région sont « un problème et non la solution face à la sécheresse ». Évaporation, diminution du débit des cours d'eau, températures en aval amènent l'association à préconiser la suppression d'un nombre important d'étangs privés. En face, l'association des propriétaires d'étang parle de « mensonges ». La DDT la rejette également. (lepopulaire.fr—19/10/2020)

Mort de Rémi Fraisse : Six ans après, à Sivens, ils se mobilisent pour une autre agriculture—Une journée de commémoration et de lutte a lieu ce dimanche sur la zone du Testet, à Sivens, où est mort Rémi Fraisse il y a six ans, tué par une grenade offensive lancée par les forces de l'ordre. Si la version initiale du barrage de Sivens a été abandonnée, une nouvelle retenue d'eau, moins importante, a vu le jour dans le cadre du projet de territoire de la vallée du Tescou. Un projet sur lequel, agriculteurs et militants écologistes ne sont toujours pas d'accord et qui a fait l'objet d'une mobilisation des deux camps il y a un mois. (20minutes.fr—25/10/2020)

Castors et loutres sur les rivières de la Vienne—Il n'est pas facile de pouvoir observer dans

les rivières de la Vienne des castors ou des loutres. Et pourtant ses deux espèces gagnent un peu plus de terrain sur les cours d'eau du Poitou. Les castors et les loutres vivent dans l'eau et au bord des rivières, mais ces deux espèces qui se faisaient rares sont en train de coloniser de plus en plus de rivières du Poitou. C'est une très bonne nouvelle pour la biodiversité. Miguel Gailledrat, naturaliste de l'association Vienne Nature, a l'habitude d'observer les castors et les loutres dans le département de la Vienne. (francebleu.fr—27/10/2020)



Documents – réglementation

Projet de loi Asap: un travail de sape environnementale—Les députés ont adopté une série de mesures allant à l'encontre de la démocratie environnementale dans le cadre du projet de loi d'accélération et de simplification de l'action publique (Asap). Son nom est révélateur: le projet de loi

«Asap» («aussi vite que possible» en anglais), vise à accélérer différentes procédures, notamment pour faciliter l'implantation d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), au détriment du débat public. Ainsi son article 25 rabote une nouvelle fois le périmètre de l'enquête publique : il permet au préfet de lui préférer une consultation en ligne de 30 jours, pour tout projet nécessitant une demande d'autorisation sans évaluation environnementale. «En contribuant à rendre les procédures ICPE invisibles, ce dispositif porte non seulement atteinte à la démocratie environnementale mais accentue aussi le risque de crispation des parties prenantes et donc de contentieux, en mettant à mal l'acceptabilité des projets», a dénoncé la députée Frédérique Tuffnell (groupe EDS), à l'origine d'un amendement visant sa suppression. Quatre autres articles réduisent aussi la possibilité de concertation ou de recours contentieux en matière environnementale. L'article 33 quater supprime les possibilités de faire appel d'une décision juridictionnelle pour les projets de retenues d'eau. L'autorisation ne peut plus être annulée en premier et dernier recours que par les cours administratives d'appel. (journaldelenvironnement.net—05/10/2020)



RAPPORT Bilan du dispositif des organismes uniques de gestion collective (OUGC) des prélèvements d'eau pour l'irrigation—La création des organismes uniques de gestion collective (OUGC) avait pour objectif d'instaurer une gestion collective de l'eau dédiée à l'irrigation grâce à de nouvelles modalités de partage de l'eau entre tous les préleveurs irrigants. La mission a rencontré, sur quatre bassins métropolitains (Adour-Garonne, Loire-Bretagne, Seine Normandie, Rhône-Méditerranée), une quinzaine d'OUGC parmi les 49 qu'elle a dénombrés, les agences de l'eau et services de l'État concernés. Elle a collecté et analysé une vingtaine des rapports annuels transmis aux préfets. (cgedd.developpement-durable.gouv.fr—13/10/2020) + [ACCEDER DIRECTEMENT AU RAPPORT](#)

Les échos du bassin

Garon'Amont : les 32 propositions pour un projet de territoire—Le projet de territoire Garonne Amont a été lancé à l'initiative du Département afin d'assurer une gestion concertée et durable de l'eau. 32 propositions, pour sensibiliser la population aux économies d'eau potable ou accompagner les agriculteurs dans une approche agro-écologique globale, permettront de 2021 à 2025 d'optimiser la gestion de l'eau sur ce bassin versant selon 4 axes stratégiques : réaliser des économies d'eau ; établir de façon plus transparente la gouvernance de l'eau ; proposer des solutions pour le stockage de l'eau et adapter l'aménagement du territoire aux changements climatiques. (haute-garonne.fr—22/10/2020)



Toulouse. L'été, le scénario noir d'une coupure d'eau potable—Avec la hausse de la température de la Garonne cet été, les stations de traitement de l'eau ont dû fonctionner par dérogation. Le scénario d'une coupure est devenu d'actualité. En 2017, le Département s'est lancé, avec de nombreux partenaires, sur ce sujet sensible. En 2019, il a notamment mis sur pied un panel de trente citoyens tirés au sort. Leurs 130 recommandations, traduites en 32 actions, ont toutes été adoptées. Et le Projet de territoire a été voté mardi par les élus. Les premières actions ont débuté, comme la renégociation des volumes d'eau disponibles dans les barrages pyrénéens d'EDF. Un stock passé de 50 à 70 millions de m³ cet été. Toute la gamme des mesures possibles est ici mobilisée en commençant par celles qui visent à économiser l'eau. Pour l'agriculture, cela va de l'amélioration du matériel d'irrigation à un accompagnement vers une économie adaptée. Sur la question clé des retenues, Jean-Michel Fabre a évoqué l'utilisation des nombreuses gravières mais aussi de réserves collinaires déjà existantes et inexploitées, sans oublier la préservation du stockage naturel dans les zones humides. Ce n'est que dans ce contexte que de nouvelles retenues sont envisagées. Mais la méthode a changé: "avant on se précipitait pour dire, c'est là qu'on va les faire. Nous allons d'abord travailler collectivement sur ce qu'est une retenue", a assuré Jean-Michel Fabre. Georges Méric assume d'aller pas à pas: "on avance dans la concertation", seule à même de rendre tout projet acceptable. Le cadre a changé: "nous sommes entrés dans une société de sobriété. Il faut économiser l'eau d'abord", a-t-il souligné. Le plan prévoit d'investir 14 à 19 M€ d'ici 2025 dont 8 du Département. (ledepeche.fr—23/10/2020)

La vie du réseau



« Une citoyenneté réprimée » : état des lieux des entraves aux actions associatives en France—Ce mardi 6 octobre 2020, l'Observatoire des libertés associatives rend public un rapport inédit réalisé avec l'appui d'un comité scientifique, dressant le tableau d'une « citoyenneté réprimée ». Cette analyse de fond s'appuie sur une centaine de cas récents d'entraves et de répression contre des associations et des collectifs de citoyens. France Nature Environnement a participé à l'élaboration de ce rapport, qui est le fruit d'une collaboration entre chercheurs, associations nationales et locales, intervenant dans divers domaines d'activités (défense des droits, écologie, social, culture...), membres de la Coalition pour les libertés associatives. (06/10/2020—fne.asso.fr)

Honteux : la France poursuit le massacre des dauphins au mépris du droit et de la science—90 000 dauphins morts dans les filets de pêche en Atlantique nord-est, en 30 ans. Plus de 18 500 dans le Golfe de Gascogne, rien que pour ces deux dernières années. Une plainte de 26 ONG auprès de la Commission européenne. Un avis de l'organe scientifique de l'Union européenne, demandant la fermeture des pêches responsables de ces captures. Une mise en demeure de la France par la Commission européenne et... rien. France Nature Environnement est abasourdie : au mépris de la loi et de la science, la France vient ce matin de refuser la fermeture des pêches responsables de captures cet hiver, ce qui présage des milliers de nouveaux dauphins morts, une espèce pourtant protégée, sur le papier. (07/10/2020—fne.asso.fr)



Biodiversité : les aires protégées méritent mieux que des effets d'annonce—La future Stratégie pour les Aires Protégées 2020-2030 est en cours d'élaboration. Objectif : améliorer et renforcer le réseau français d'aires protégées de façon à mieux protéger la biodiversité, dans les 10 prochaines années. Plusieurs instances ont récemment rendu des avis critiques sur le projet proposé, confortant l'analyse et les demandes de France Nature Environnement. Si l'objectif est partagé, le projet proposé doit être encore largement amélioré pour l'atteindre. Explications et propositions. ([12/10/2020—fne.asso.fr](https://www.fne.asso.fr))

Lettre d'info FNE Nouvelle Aquitaine—Agence Régionale pour la Biodiversité Nouvelle Aquitaine, ([fne-nouvelleaquitaine.fr](https://www.fne-nouvelleaquitaine.fr) - octobre 2020), Conseil d'administration, rencontre avec le CEN, Comité Régional de Sélection (CORESEL) des Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), Le programme d'études « Inventaire de la faune aquatique souterraine & qualité des milieux en Nouvelle-Aquitaine », rencontres régionales de l'EEDD... ([fne-nouvelleaquitaine.fr—octobre2020](https://www.fne-nouvelleaquitaine.fr))



Continuité écologique de la Cère (46) : l'Etat doit agir—Avec notre fédération départementale du Lot (Le GADEL), nous obtenons enfin la condamnation définitive d'un exploitant d'une centrale hydroélectrique sur la Cère, pour ne pas avoir permis la circulation des espèces migratrices. Nous demandons aujourd'hui au préfet de suspendre son exploitation. Explications. ([07/10/2020—fne-midipyrenees.fr](https://www.fne-midipyrenees.fr))

SIVENS 25 octobre, journée de commémoration et de luttes—Il y a six ans, Rémi Fraise, un jeune bénévole de Nature en Occitanie, mourait en défendant la zone humide du Testet contre le projet destructeur du barrage de Sivens. Nos pensées vont vers lui et sa famille, à quelques jours de cet anniversaire, pour lui rendre hommage, dans un contexte où la démocratie environnementale est fortement attaquée avec le projet de loi ASAP voté en début de mois à l'Assemblée... ([22/10/2020—fne-midipyrenees.fr](https://www.fne-midipyrenees.fr))



Agenda

- * **Webinaire—Formation « déchets et milieux aquatiques et humides » (Semaine Européenne de Réduction des Déchets)**, organisée par FNE Midi-Pyrénées, 24 novembre. [Programme et inscription](#)
- * **Webconférence—Table-ronde « Pollution aux plastiques de nos cours d'eau : état des connaissances et des actions » (Semaine Européenne de Réduction des Déchets)**, organisée par FNE Midi-Pyrénées, 26 novembre. [Programme et inscription](#)
- * **Webinaire—Formation sur le petit chevelu hydrographique**, organisée par FNE Midi-Pyrénées, décembre 2020 (infos à venir)
- * **Webconférence—Repenser l'eau en ville : s'appuyer sur la nature pour aménager durablement mon territoire**, organisée par OIEau, 4 décembre. [En savoir + et s'inscrire](#)
- * **MOOC (cours en ligne)— Trame verte et bleue (TVB)**, par Tela Botanica et l'OFB, début le 25 janvier 2021. [Plus d'info et inscription](#)
- * **Toulouse (31) - Colloque « Les milieux aquatiques, architectes de l'attractivité et de la résilience des ville »** (titre provisoire), REPORT PRINTEMPS 2021, organisé par l'ANEB. [En savoir plus](#)
- * **Saint-Pantaléon-de-Larche (19) - Colloque sur les cyanobactéries**, 19 novembre, organisé par EPIDOR. [+ d'info](#)
- * **Marseille (13) - Congrès mondial de la nature**, 8 au 15 janvier 2021, organisé par

